



## Compte rendu du conseil d'établissement du 24 juin 2019

### Etaient présents :

Direction : MM. Commenville (Proviseur), Lechevalier (Proviseur adjoint), Bouchet (DASF), Lopès (CPE) et Braun (Directeur 1<sup>er</sup> degré)

Représentants des personnels : Mmes Orville, Leauté, Hahner, Pflüger, Duport, Folke

Représentants des parents : Mmes Idé, Bech, MM. de la Fouchardière et Noblet

Représentants des élèves : Mlle Schroeder

Conseillers consulaires : Mme Henry-Wermer, M Langlet

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 17h00 ; le secrétariat de séance est assuré par la représentante des enseignants du 1<sup>o</sup> degré et la direction.

### **I. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU CE DU 25.03.2019**

Le compte-rendu du conseil d'établissement du 25 mars est adopté à l'unanimité.

### **II. COMPTE-RENDU DES DIFFERENTS CONSEILS ET COMMISSIONS**

#### **1. Conseil d'École (M. le Directeur du Primaire)**

Le règlement intérieur qui a été révisé et remis en forme par M. Jean-Marc Brun a été finalisé puis validé.

M. le Directeur du Primaire a présenté un bilan des projets de l'école primaire. Il a également précisé qu'il était très difficile d'établir un pronostic du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine car il y a eu beaucoup de changements depuis que la date de préinscription a été dépassée. Ceci est dû au fait que, de plus en plus souvent, des parents inscrivent leur enfant dans plusieurs écoles à la fois et ne se décident qu'au dernier moment. M. Braun propose d'augmenter éventuellement les frais de préinscription. Une modification est à l'étude, avec une forme de pénalité pour les désistements tardifs.

#### **2. Bibliothèque et Centre de Documentation - BCD**

La création du poste à mi-temps à la BCD a permis de mettre en place plusieurs projets. Son travail est apprécié par l'ensemble des enseignants du primaire.

#### **3. Conseil du 2<sup>ème</sup> degré – CSD - du 28 mai**

M. le proviseur adjoint fait un retour sur le système d'évaluation par compétences des 6èmes, sans notation chiffrée. Le bilan montre quelques insuffisances : 4 niveaux de maîtrise ne suffisent pas, on réfléchit à l'introduction d'un 5<sup>ème</sup> niveau intermédiaire.

Dans le cadre de l'enseignement des langues demandé par l'AEFE, introduction d'une nouvelle langue vivante au collège (niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>) : espagnol ou mandarin.

Agrément de l'AEFE et du Ministère de l'éducation nationale pour l'ouverture de la spécialité « Numérique Sciences Informatiques » au bac dès la rentrée 2019. Les deux enseignants volontaires recevront une formation adéquate et qualifiante dans le courant de l'année.

#### **4. Conseil de la Vie Collégienne, Conseil pour la Vie Lycéenne - CVC/CVL (M. Le CPE)**

12 élèves ont été élus, 3 par niveau de classe au CVC. Plusieurs réunions ont permis de mener à bien des actions concrètes telles que le marché de Noël, la campagne d'affichage contre le réchauffement climatique...

#### **5. Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté - CESC (M. le Proviseur)**

Le CESC de fin d'année ne s'est pas encore réuni pour dresser le bilan et le programme pour 2019-2020.

## **6. Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire - CHSCS (M. le Proviseur)**

Le bilan est positif.

Une alarme incendie a été déclenchée à la cafétéria, suite à un plat brûlé. Sans avoir donc averti les occupants de l'école, l'évacuation s'est passée dans des délais tout à fait convenables, tout comme l'intervention sur place des pompiers, seuls habilités à couper l'alarme, et à donner le feu vert pour réintégrer les locaux.

Eclairage de la cour : 4 nouveaux lampadaires ont été installés et testés dans la cour du collège ; ils ont donné satisfaction. 8 autres ont donc été installés dans les cours de l'élémentaire et de maternelle.

Formation aux premiers secours : L'AEFE a prévu une semaine pour former des formateurs aptes à former des formateurs aux Premiers Secours. En attendant, la direction a organisé cette année 3 sessions de formation pour les élèves : 1 en collaboration avec la Croix rouge allemande qui a délivré des attestations françaises et allemandes pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ; une autre session a été dispensée par les Malteser pour tous les élèves de CM2.

### **III. TARIFS ET DROITS D'INSCRIPTION (M. le Proviseur et M. le DASF)**

M. le DASF explique que les tarifs font l'objet d'une décision signée par le directeur de l'AEFE qui a donné son agrément en faveur d'une augmentation concernant la rentrée 2020. On constate un décalage de 2,83 % entre l'augmentation annuelle des tarifs et le taux d'inflation (1,86 % en Allemagne en 2018). M. Bouchet ajoute que la capacité d'auto-financement de l'établissement s'élève à 460 000 €, ce qui doit être pris en compte pour le financement du projet immobilier. En ce qui concerne l'augmentation des frais de scolarité, M. de la Fouchardière demande si l'établissement tient compte de l'augmentation du nombre d'élèves et souhaiterait avoir une vision pluri-annuelle ainsi que la mise en place d'un accord sur une progression régulière. M. Bouchet explique que l'établissement ne maîtrise pas le nombre d'élèves qui sera présent, ni quel sera le montant des travaux d'entretien d'une rentrée à l'autre. M. le Proviseur explique que le taux d'augmentation des frais de scolarité est le plus bas par rapport aux autres écoles de la zone voire d'Europe, et ne saurait être inférieur au taux de l'inflation.

Les représentants des enseignants expriment une opposition en séance, dénonçant que la hausse des frais de scolarité soit le seul levier financier. Ils sont rejoints sur cette position par les représentants des parents d'élèves. Après avoir exposé leur avis, les représentants des enseignants indiquent qu'ils prendront part au vote afin de ne pas bloquer la rémunération de leurs collègues.

M. le Proviseur soumet au vote une augmentation des frais de scolarité de 2,5 %, donc dans la même mesure que l'an passé, l'analyse restant la même : 11 voix pour, 4 abstentions, 0 contre.

Frais d'inscription : propose d'augmenter les frais d'inscription et de fixer une date de dédit. Au-delà de cette date, la somme serait perdue pour les parents en cas d'absence des enfants à la rentrée. Cette proposition n'a pas suscité d'opposition, et sera intégrée dans le règlement financier pour la rentrée 2020.

Sinon, elle serait considérée comme un acompte et déduite de la facture du premier trimestre. Pour rendre l'école plus attractive, M. le Proviseur a demandé au P'tit Victor d'augmenter le nombre d'enfants accueillis par activité proposée et a invité les parents à participer aux réunions de bilan avec le P'tit Victor.

Autres informations :

Proposition d'aligner la valeur du point d'indice pour les personnels recrutés locaux sur le taux d'inflation de 2018 : Le point passe de 7,50 à 7,64.

M. le Proviseur informe les participants que le plafond d'emplois a augmenté (+1 ETP) et que le poste de résidente de Mme Martins qui part en retraite a donc bien été transformé en contrat local.

### **IV. BILAN ANNUEL CDI, VIE SCOLAIRE, INFIRMERIE**

**1. CDI (voir PJ)** Les activités du CDI sont présentées par M. le Proviseur qui précise que les élèves souhaiteraient que le CDI reste ouvert pendant la pause méridienne.

## **2. Bilan Vie Scolaire (voir PJ)**

Présenté par M. Lopes.

Lors de la rencontre des CPE à La Haye, M. Lopes et ses collègues ont tous été d'accord pour constater une dégradation du comportement des collégiens, avec pour conséquence une augmentation significative du nombre de punitions et de sanctions.

ADN – AEFE : mis en place à la demande des vice-présidents des CVL d'Europe en 2013, cette pratique d'échanges d'élèves au niveau mondial est appelée à se développer. 6 élèves du LfVH ont participé à un échange cette année.

## **3. Rapport et bilan de l'infirmier (voir PJ) (M. M. le Proviseur)**

Les deux infirmières constatent une forte augmentation du nombre de passages (+ 70 % par rapport à l'année scolaire dernière, soit 800 passages). Cela pourrait notamment s'expliquer par l'élargissement des horaires d'ouverture, avec la création par le proviseur d'un deuxième mi-temps à l'infirmier. Ce dernier a permis aussi de renforcer considérablement la politique de prévention menée au LfVH, dans le cadre du programme du CESC. De la même façon, le proviseur a mis en place deux conventions avec une psychologue et avec un psychiatre.

## **V. PROJET D'ETABLISSEMENT (voir PJ) (M. le Proviseur)**

Le projet a été décliné, en fonction des objectifs, en fiches « action » au primaire, mais pas encore au secondaire, ni à la vie scolaire.

La représentante des enseignants du 2<sup>o</sup> degré souligne les progrès réalisés pour concevoir ce nouveau projet car toutes les équipes ainsi que les parents ont eu du temps pour travailler ensemble de manière interdisciplinaire. Le travail reste à poursuivre.

Le projet d'établissement en PJ est adopté.

## **VI. POINT SUR LE PROJET IMMOBILIER (M. Commenville)**

Le 10 mai a eu lieu la réunion du comité de suivi du projet à laquelle ont participé aux côtés de la direction : des représentants des enseignants du 1<sup>er</sup> et second degrés, des professeurs d'EPS, la représentante des parents et la représentante ATOS, (les représentants d'élèves étant absents).

Résultat : il apparaît que la cohabitation gymnase/salle polyvalente est une mauvaise idée car l'établissement a besoin d'une salle EPS à plein temps. D'autre part, une salle culturelle a besoin d'équipements spécifiques, tout comme un gymnase. Une salle polyvalente générerait automatiquement des mécontentements de part et d'autre, sans jamais réussir à satisfaire le plus grand nombre. A donc été retenue la proposition de faire évoluer le projet en la construction de deux bâtiments : l'un dédié aux activités culturelles, l'autre aux activités sportives, ainsi que des locaux annexes de garage et stockage pour les agents. La construction pouvant se réaliser en une ou plusieurs phases.

Le cahier des charges, qui sera remis au mois d'août aux cabinets d'architecte retenus, proposera donc la construction de deux salles (2 x 700 m<sup>2</sup> environ), soit l'une à côté de l'autre, soit l'une au dessus de l'autre + la construction d'une annexe de 100 m<sup>2</sup> (garage, stockage) incluses dans le montant alloué. La première phase prévoit la construction de la salle culturelle (mais, en partie, polyvalente en attendant la livraison de la 2<sup>ème</sup> salle) pour un budget de 2 millions €, la seconde la construction du gymnase deux ans plus tard pour 1,5 million €. S'y ajoute le prix du terrain : 0,7 million € pour un totale de 4,2 millions €. L'AEFE étudie la possibilité de recourir à l'Agence France Trésor. La dernière rencontre avec la « Bauaufsicht » est très positive.

L'appel au concours d'architectes a été lancé. 18 candidatures ont été retenues qui seront soumises à un premier jury le 5 juillet. Ce premier jury en sélectionnera 4 à 5. Une visite sur site obligatoire aura lieu en septembre. Fin novembre, un deuxième jury se réunira pour sélectionner l'architecte qui sera retenu.

## VII. IMP (Indemnisation de missions particulières) (M. le Proviseur)

M. le Proviseur soumet au vote la reconduction des indemnisations de mission particulière de l'année dernière sans modifications. Adopté à l'unanimité.

## VIII. Questions diverses

1. Question sur le projet immobilier, réglée en amont
2. Remplaçant polyvalent au collège : M. le Proviseur ne connaît pas pour le moment l'état de la consommation du plafond d'emploi, ce qui permettra peut-être à l'avenir de créer un poste à temps partiel pour parer aux remplacements du collège, l'idée n'étant pas nécessairement de remplacer dans la même discipline, mais d'occuper les élèves sur des attendus pédagogiques, sur les fondamentaux.

Les représentants des enseignants interviennent afin de s'insurger contre le « matraquage » que subissent certains collègues lorsqu'ils sont absents. Il n'y a pas de phénomène d'absentéisme au LFVH, rappelle le proviseur. Les professeurs insistent : les personnels ne sont pas malades ou hospitalisés pour le plaisir... Les représentants souhaitent que ce message passe, afin de respecter les collègues sans leur mettre de pression supplémentaire.

3. Le représentant des parents d'élèves pose la question de savoir si le recrutement d'enseignants remplaçants serait éventuellement plus facile à l'intérieur du réseau, de la zone. M. le Proviseur explique que cela n'est pas possible, notamment pour savoir ce que deviendraient les enseignants non sollicités ; d'autre part, ces contrats relèvent du droit local, qui peut donc varier considérablement d'un pays à l'autre...
4. Les parents demandent s'ils pourraient avoir les listes de manuels et fournitures scolaires collège/lycée pour la rentrée. La représentante des enseignants du 2° degré explique que, pour cause de réforme des programmes, les listes ne sont pas encore finalisées à la date du CE. C'est la conséquence du retard de la publication des manuels, voire tout simplement de leur conception impossible avant la connaissance des épreuves définitives du nouveau bac.
5. Poids du cartable au collège : M. le Proviseur propose d'en discuter au cours de l'année prochaine, et rappelle que des consignes sont données chaque année aux équipes, afin de faire le choix d'un manuel numérique (enrichi), dès lors qu'il est disponible. Le proviseur évoque qu'il serait peut-être bon d'organiser à nouveau une pesée impromptue des cartables afin d'avoir une idée plus juste des écarts.
6. Le représentant des parents d'élèves souhaiterait disposer du compte financier dans un délai de deux semaines avant le CE. M. le DSAF explique que le dernier compte financier a été fourni dans les délais.
7. Les représentants des parents émettent le souhait que la signature des livrets scolaires soit déconnectée des épreuves du baccalauréat. La direction en prend bonne note, et fera son possible en ce sens.

La séance est levée à 20h15.

Les secrétaires de séance

Mme Pflüger



Enseignante 1<sup>er</sup> degré

M Nicolas Comteville, Proviseur,



Pour l'équipe de direction,